

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 19 (1973)
Heft: 5

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

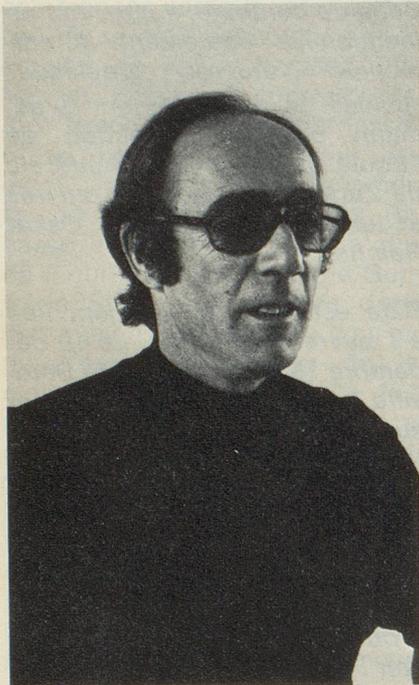
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les arts

par Edmond Leuba



Le peintre Roger Martin

— A la dernière exposition de la section de Paris de la S.P.S. A.S. à la Porte de la Suisse, en mai 72, vous aviez exposé, mon cher Roger Martin, une grande toile et deux dessins à la plume qui vous ont valu le prix de peinture Pierre-Dupont ; mais vous n'étiez pas présent pour le recevoir des mains de notre ambassadeur, car votre humeur voyageuse vous avait entraîné vers d'autres rives.

— En effet, j'étais parti pour l'Espagne, plus exactement pour Majorque, où depuis dix-huit ans, je fais régulièrement une retraite de travail et de solitude dans une colonie d'artistes située à Daya.

— Mais vous n'êtes pas revenu à Paris en quittant cette thébaïde ?

— Non, je me suis rendu à New York où j'ai séjourné pendant près de six mois et où j'ai retrouvé l'atmosphère incomparable que j'y avais découverte à mon premier séjour quelque temps auparavant.

— Qu'appréciez-vous surtout dans cette ville ?

— L'intensité de vie dans les milieux artistiques et littéraires ; le goût constant de la recherche, l'interpénétration des diverses formes d'art ; et aussi la facilité des rapports humains dépourvus des barrières si fréquentes chez nous.

— Cela a-t-il eu des incidences sur votre création ?

— Oui, naturellement ; mais comme je suis fidèle à une certaine expression, il s'agit plutôt d'une évolution que d'une réelle mutation.

— Nous pourrions le constater pendant ce mois d'avril car vous essayez les plâtres d'une nouvelle galerie parisienne, je crois.

— Effectivement, j'inaugure la très belle galerie Maître Albert, dans la rue du même nom du cinquième arrondissement ; j'y expose une vingtaine de toiles importantes et quelque dix grands dessins

— Il s'agit de votre première exposition individuelle à Paris, si je ne fais erreur.

— Dans une galerie publique, il est vrai ; jusqu'ici je n'avais eu que des expositions privées ou alors en groupes. Par contre, en Suisse, j'ai exposé plusieurs fois à Bâle, chez Bettie Thommen.

— C'est donc une date importante et que doit suivre bientôt la première étude exhaustive

sur votre œuvre. Comment la situer rapidement, à quoi la rattacher ? A première vue, votre démarche présente de nombreuses analogies avec celles des peintres surréalistes.

— On le dit volontiers, mais c'est un peu simplifier le problème.

— Bien sûr ; mais il est patent que votre vision primitive est plutôt d'obédience littéraire que plastique : le sujet est prépondérant dans vos œuvres, leur donne poids et signification ; l'apport métaphysique et onirique est nettement discernable et la présence d'un substrat érotique, constante voire agressive. D'autre part, votre technique même, d'une extrême précision et comme dépersonnalisée, s'apparente à celle de maints surréalistes, Labisse par exemple. Pouvez-vous nous expliquer certains thèmes qui reviennent fréquemment dans vos œuvres et semblent avoir une valeur de symbole ? Pourquoi, par exemple, vos couples nus où les points d'impact sont éloquentement soulignés, se défendent-ils contre les serpents d'Oreste ? Y a-t-il une allusion à la mythologie grecque ou au péché originel ?

— Absolument pas. Ce que vous prenez pour des serpents sont en fait des cordons ombilicaux et le symbole représenté est l'homme (homo) dans les rapports avec sa naissance, son hérité, son atavisme : lutte ou acceptation.

— Et l'élément végétal structurant souvent les personnages ?

— Ceci est un apport récent suite à mon séjour new yorkais où vraiment la fleur, la plante, l'arbre prennent une importance vitale face à la ville dévoratrice.

— Tous ceux qui ont vu ou verront votre exposition se rendront compte de la primauté du dessin ; au point que dans certaines toiles vous laissez jouer le blanc du fond.

— C'est dans le but de créer l'espace ; mais j'ai renoncé à cela récemment en accordant plus de valeur à l'élément coloré.

— Ce qui frappe dans votre peinture, c'est son caractère international. Vous êtes Bâlois d'origine, né au Tessin, venu jeune à Paris, mais vos voyages nombreux et divers ont si bien modifié vos racines qu'on n'en discerne plus grand chose.

.. Il est vrai que je me fixe rarement longtemps au même endroit. Paris, bien sûr, mais j'ai vécu au Danemark, en Espagne, en Turquie, Egypte, Iran, Inde,

Pakistan, et il en est resté des traces.

— Nettement visibles certes ; je dirais presque que votre œuvre ressortit moins à notre civilisation chrétienne occidentale qu'à celle qui a vu fleurir des ésotérismes orientaux issus de Zoroastre ou de Brahma. C'est un phénomène rare chez un Suisse, en général si marqué par son origine, et d'autant plus appréciable. Nul doute que le succès qui commence à couronner vos efforts de création ne se confirme et que des collectionneurs avisés ne vous accrochent sur leurs cimaises.

E. L.

Suite de la page 10

suffisante, à l'exception peut-être de mesures qui se révèlent indispensables pour faire front à la spéculation étrangère contre le franc suisse.

Jésuites et couvents

Quand ces lignes paraîtront, le peuple suisse sera sur le point de donner son avis sur l'abrogation des articles constitutionnels d'exception interdisant la fondation de nouveaux couvents et toute activité des membres de l'Ordre des Jésuites dans l'Eglise et à l'école. Il s'agit de résidu des luttes confessionnelles du XIX^e siècle, du Sonderbund et du Kulturkampf. Ces articles n'ont plus leur raison d'être car les conditions qui leur avaient donné naissance et pouvaient les expliquer dans une certaine mesure, n'existent plus. Dans un Etat de droit, l'égalité des citoyens devant la loi doit être absolue et l'on ne saurait tolérer de discrimination quelconque. C'est alors un déni de justice, sans compter que la situation jusqu'ici faite aux Jésuites est contraire aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme.

L'opinion officielle et celle des partis, comme celle de la majorité des citoyens pondérés, est pour l'abrogation et la suppression de cette verrue juridique inéquitable qui dépare notre Constitution. Il n'en existe pas moins une opposition virulente, voire passionnelle, à la suppression des articles d'exception. Ses partisans se recrutent autant parmi les protestants que les catholiques. En ce qui concerne les couvents tout au moins, la situation est assez cocasse puisqu'il existe des communautés conventuelles protestantes, Taizé pour les hommes et Grandchamp pour les femmes, cette dernière étant en Suisse. Il faudrait, en bonne logique, l'interdire...

René BOVEY.

